

CONDITIONS GENERALES DE REFERENCEMENT SUR LA PLATEFORME CONCEPT CAMPING

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉFÉRENCIEMENT SUR LA PLATEFORME CONCEPT CAMPING

ARTICLE 1 – INFORMATIONS LÉGALES

Le site <https://www.conceptcamping.fr/> (ci-après « *la Plateforme* ») est édité par :

La société CONCEPT CAMPING SAS, (ci-après « *la Société* »), société par actions simplifiée, au capital de 1 000 €, dont le siège social est sis 418, rue du Mas de Verchant - BP12 à Montpellier Cedex 9 (34935), immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 881 729 222 représentée par Monsieur Laurent SANCHEZ, agissant en qualité de Président.

Directeur de la publication : Monsieur Laurent SANCHEZ

Hébergeur du site : SA Choosit - 425 rue Alfred Nobel - 34000 MONTPELLIER (France)

Numéro individuel d'identification TVA : FR06881729222

Contact :

Courrier : 418, rue du Mas de Verchant - BP12 - 34935 Montpellier Cedex 9,

Email : contact@conceptcamping.fr

Téléphone : 04 34 17 35 19

ARTICLE 2 – CHAMP D'APPLICATION

La Société propose sur sa Plateforme la mise en relation de clients professionnels proposant des services d'hôtellerie de plein air (ci-après « *les Clients* ») avec des prestataires ou vendeurs professionnels (ci-après « *le(s) Partenaire(s)* »).

Les présentes conditions générales de référencement (ci-après « *Conditions Générales de Référencement* »), définissent les conditions dans lesquelles les Partenaires s'inscrivent sur la Plateforme, référencent et décrivent leurs offres.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve quelles que soit les clauses pouvant figurer dans les documents du Partenaire, et notamment ses conditions générales de vente ou d'achat. Le Partenaire est tenu d'en prendre connaissance avant toute inscription sur la Plateforme.

LE PARTENAIRE DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE REFERENCEMENT ET LES AVOIR ACCEPTÉES EN COCHANT LA CASE PRÉVUE À CET EFFET LORS DE SON INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME.

Elles complètent les Conditions Générales de Diffusion qui régissent la diffusion d'annonces de vente sur la Plateforme et les Conditions Générales d'Utilisation qui régissent la consultation d'annonces et de pages de référencement sur la Plateforme.

En tout état de cause, la Société n'intervient qu'en qualité de fournisseur d'un service de mise en relation. Elle n'intervient en aucune façon dans la relation contractuelle qui se forme soit entre le Partenaire et le Client, soit entre les Clients, soit entre les Partenaires.

ARTICLE 3 – PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME

3.1. Accès à la Plateforme

La Plateforme est accessible gratuitement aux Partenaires disposant d'une connexion internet sous réserve de stipulations contraires. Tous les coûts, quels qu'ils soient, afférents à l'accès à la Plateforme sont exclusivement à la charge du Partenaire, seul responsable du bon fonctionnement de ses équipements informatiques ainsi que de son accès à internet.

3.2. Disponibilité de la Plateforme

La Société fait son possible afin de permettre un accès à la Plateforme 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure et sous réserve de ce qui suit.

La Société pourra, notamment, à tout moment, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée :

- Suspendre, interrompre ou limiter l'accès à tout ou partie de la Plateforme, réserver l'accès à la Plateforme, ou certaines parties de la Plateforme, à une catégorie déterminée de Partenaires ou de Clients ;
- Supprimer toute information pouvant en perturber le fonctionnement ou entrant en contravention avec les lois nationales ou internationales ;
- Suspendre ou limiter l'accès à la Plateforme afin de procéder à des mises à jour.

La Société est déchargée de toute responsabilité en cas d'impossibilité d'accès à la Plateforme du fait d'un cas de force majeure, au sens des dispositions de l'article 1218 du Code civil, ou du fait d'un évènement échappant à son contrôle (notamment problème sur les équipements du Partenaire, aléas techniques, perturbation sur le réseau internet...).

Le Partenaire reconnaît que l'obligation de la Société quant à la disponibilité de la Plateforme est une simple obligation de moyens.

3.3. Inscription sur la Plateforme

Le référencement sur la Plateforme nécessite la création d'un compte par le Partenaire. La création de compte vaut souscription à un abonnement.

Lors de son inscription, le Partenaire devra renseigner les champs obligatoires demandés. Il s'engage à communiquer des informations exactes et sincères. En cas de modification des informations fournies, le Partenaire s'engage à modifier les données enregistrées sur son compte.

Une fois les données saisies, le Partenaire recevra un email contenant un lien permettant d'activer son compte sur la Plateforme. Le Partenaire devra créer son identifiant et son mot de passe lors de son inscription sur la Plateforme. Ces identifiant et mot de passe sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande du Partenaire ou à l'initiative de la Société, sous réserve d'en informer préalablement le Partenaire.

Le Partenaire est seul responsable de son identifiant et de son mot de passe. Il s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver secrets les identifiants le concernant et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Il devra informer sans délai la Société s'il constate une faille de sécurité liée notamment à la communication volontaire ou au détournement de son identifiant et/ou mot de passe, afin que la Société puisse prendre sans délai toute mesure adaptée en vue de faire remédier à la faille de sécurité.

En cas de perte ou de détournement d'un identifiant et/ou d'un mot de passe, le Partenaire avertira la Société dans les meilleurs délais. La Société désactivera alors le compte du Partenaire et renverra au Partenaire un lien afin de réinitialiser son mot de passe par email à l'adresse renseignée par ce dernier.

3.4. Désinscription de la Plateforme

Le Partenaire peut se désinscrire à tout moment de la Plateforme en supprimant son compte sous réserve des stipulations prévues à l'article 4.5. Il devra alors demander cette désinscription en envoyant un mail à contact@conceptcamping.fr

La désinscription est effective dès le traitement de sa demande par la Société. Le Partenaire reconnaît que la désinscription de la Plateforme entraîne la résiliation de son abonnement et la suppression de l'ensemble de ses données sur la Plateforme, à l'exception des données devant être conservées en vertu d'une obligation légale de conservation ou à des fins probatoires.

Le Partenaire pourra toutefois créer un nouveau compte à tout moment en recommençant la procédure d'inscription à la Plateforme.

ARTICLE 4 – ABONNEMENTS

4.1. Offre d'abonnement

La Société propose à ses Partenaires un abonnement mensuel payant afin d'être référencé sur la Plateforme. Les services de référencement du Partenaire offerts par la Société sont strictement conditionnés à la souscription à un abonnement par le Partenaire.

4.2. Souscription à un abonnement

La souscription à un abonnement est réalisée sur la Plateforme de la Société au moment de la création de son compte par le Partenaire.

La souscription à un abonnement proposé par la Société est de la seule responsabilité du Partenaire. La confirmation de la souscription à un abonnement exprime l'acceptation définitive du Partenaire sur les prix et caractéristiques dudit abonnement.

4.3. Essai gratuit

L'abonnement souscrit par le Partenaire peut débuter par un essai gratuit, afin de permettre un essai de la Plateforme. La durée de la période d'essai gratuit est spécifiée lors de la souscription à l'abonnement.

La Société se réserve le droit de refuser ou de révoquer un essai gratuit en cas d'abus par le Partenaire, et notamment dans le cas où un Partenaire aurait déjà bénéficié d'un essai gratuit. Certaines offres promotionnelles proposées par la Société peuvent également exclure le cumul avec un essai gratuit.

Les frais d'abonnement pour le mois suivant seront facturés au terme de l'essai gratuit via le moyen de paiement renseigné par le Partenaire au moment de la création de son compte. Toutefois, en cas de résiliation de son abonnement par le Partenaire avant la fin de la période d'essai gratuit, aucun frais ne lui sera facturé. La date de fin de la période d'essai gratuit est annoncée au Partenaire lors de sa souscription à un abonnement et est accessible à tout moment sur son compte.

4.4. Preuve de la souscription

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des souscriptions et des paiements intervenus entre les parties.

Il est expressément convenu que, sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Partenaire.

4.5. Résiliation d'un abonnement

4.5.1. Résiliation par les parties

Les abonnements sont souscrits pour une durée indéterminée. Les parties sont libres de résilier l'abonnement à tout moment sans avoir à justifier d'un motif particulier.

- Le Partenaire pourra résilier son abonnement dans les conditions de l'article 3.4 des présentes.
- La Société pourra résilier l'abonnement du Partenaire, en lui adressant un courrier recommandé avec demande d'accusé de réception sous réserve d'un préavis suffisant.

La résiliation sera effective à compter du terme de la période de facturation en cours. Aucun remboursement ne sera accordé en cas de résiliation de l'abonnement au cours d'une période de facturation. Toute période de facturation entamée est due dans son intégralité. Les services de référencement proposés au titre de l'abonnement restent accessibles jusqu'à cette date.

4.5.2. Résiliation par la Société

La Société se réserve le droit de résilier l'abonnement d'un Partenaire en cas de violation par le Partenaire de ses obligations prévues par les articles 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10 des présentes Conditions Générales de Référence, après envoi d'une mise en demeure adressée par courrier recommandé avec demande d'avis de réception, demeurée sans effet huit (8) jours calendaires après sa réception.

ARTICLE 5 – TARIFS – PAIEMENT

5.1. Tarifs

Les abonnements sont proposés par la Société aux tarifs en vigueur tels qu'indiqués sur la Plateforme. Ces tarifs sont exprimés Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la souscription.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, tel qu'indiquée sur la Plateforme ; la Société se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix.

Une facture est établie par la Société et remise au Partenaire par courrier électronique lors de la confirmation de sa souscription à un abonnement ainsi qu'au début de chaque période de facturation.

5.2. Paiement

Les frais d'abonnement à la Plateforme sont facturés au début de chaque période mensuelle, à la date de facturation indiquée sur le compte du Partenaire.

Les paiements sont réalisés par prélèvements bancaires automatiques. Le Partenaire doit pour se faire renseigner les informations de sa carte bancaire (Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bleues) au moment de la souscription à l'abonnement, comme précisé à l'article 4.2 des présentes.

En fournissant ses informations de paiement, le Partenaire autorise expressément la Société à prélever mensuellement le prix de l'abonnement jusqu'à son terme.

LES PAIEMENTS EFFECTUÉS PAR LE PARTENAIRE NE SERONT CONSIDÉRÉS COMME DÉFINITIFS QU'APRÈS ENCAISSEMENT EFFECTIF PAR LA SOCIÉTÉ DES SOMMES DUES.

5.3. Retard de paiement

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Partenaire au-delà du délai prévu à l'abonnement, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard au taux de 15 % seront automatiquement et de plein droit acquises à la Société, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que la Société serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Partenaire.

De surcroît, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, par le Partenaire de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. La Société se réserve le droit de demander au Partenaire une indemnisation

complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

5.4. Sanction en cas de retard de paiement

En cas de retard de paiement du Partenaire, et après envoi par la Société d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet pendant huit (8) jours à compter de sa réception, la Société se réserve le droit de résilier l'abonnement du Partenaire conformément à l'article 4.5.2 des présentes.

5.5. Escompte - Rabais - Remise - Ristourne

Aucun escompte ne sera pratiqué par la Société pour paiement comptant, ou dans un délai inférieur à celui figurant aux présentes Conditions Générales de Référence, ou sur la facture émise par la Société.

Aucun rabais, remise et ristourne n'est pratiqué par la Société sauf conditions particulières.

ARTICLE 6 – REFERENCEMENT SUR LA PLATEFORME – OPERATIONS DE COMMUNICATION

6.1. Le Partenaire ayant souscrit un abonnement à la Plateforme bénéficie d'un référencement sur la Plateforme.

Au titre de ce référencement, figurent sur la Plateforme, sur une page dédiée à chaque Partenaire :

- Le nom commercial du Partenaire ;
- Ses éventuelles marques et logos ;
- Ses coordonnées téléphoniques, électroniques, et postales ;
- Une description de son activité ;
- Des photographies ou autres visuels représentant les produits et/ou services proposés par le Partenaire ;
- Un lien hypertexte renvoyant vers le site internet du Partenaire.

Le Partenaire dispose d'un espace personnel lors de sa connexion sur la Plateforme afin de renseigner ces éléments, et le cas échéant, de les modifier.

Les éventuelles marques et logos du Partenaire pourront également figurer sur toute autre page de la Plateforme.

A cet égard, le Partenaire accepte expressément que la Société puisse utiliser la marque, les logos, l'enseigne ou le nom commercial du Partenaire sur sa Plateforme ainsi que sur tout autre document commercial papier ou électronique.

Le Partenaire déclare qu'il détient tous les droits nécessaires sur les visuels, marques, logos et tout autre élément qu'il ferait figurer sur la Plateforme. Le Partenaire déclare et garantit à la Société, que, l'exploitation de ces visuels, marques, logos par la Société, dans les conditions définies aux présentes, ne viole ni ne contrefait aucun autre droit protégé ou de propriété industrielle ou intellectuelle d'un tiers.

Le Partenaire s'engage à ce titre à indemniser la Société contre tous dommages, pertes, préjudice, dépenses et autres frais résultant de l'inexactitude de ces déclarations.

6.2. La Société pourra mener des actions commerciales de publicité et de promotion nationales et/ou locales destinées à promouvoir et à développer l'image et la notoriété de la Plateforme.

Le Partenaire pourra, s'il le souhaite, participer auxdites actions moyennant une rémunération dont les conditions seront définies préalablement entre les parties.

Une fois l'action commerciale de publicité et de promotion validée par le Partenaire et en cas de cessation postérieure de l'abonnement pour quelque cause que ce soit, la rémunération ci-dessus deviendra immédiatement exigible.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DU PARTENAIRE

Le Partenaire s'engage :

- À mettre en œuvre, de bonne foi, tous les moyens nécessaires afin de remplir ses obligations auprès des Clients en délivrant des produits et services de qualité aux Clients ;
- À respecter l'ensemble des obligations légales et réglementaires qui sont mises à sa charge dans l'exercice de son activité ;
- À décrire son activité et les produits et services fournis de manière exacte et de bonne foi, ne risquant pas d'induire en erreur les Clients ;
- À proposer à la vente uniquement des produits dont il est propriétaire ou pour lesquels il est dûment autorisé à vendre. Il s'interdit notamment de proposer à la vente des produits contrefaisants au sens du Code la propriété intellectuelle ou tout produit dont la commercialisation est réglementée en vertu de dispositions législatives, réglementaires ou contractuelles interdisant ou restreignant la vente des produits.
- À ne pas utiliser des visuels ou autres éléments descriptifs ou de tenir des propos ou autres messages qui seraient injurieux, contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, qui porteraient atteinte aux droits de personnes ou aux droits de propriété intellectuelle de tiers, aux lois et règlements et à l'image de marque de la Plateforme.

Outre la possibilité de faire application de l'article 4.5, la Société se réserve le droit de retirer, toute offre, tout message, tout contenu sans préavis, pour quelque raison que ce soit et à sa seule discrétion qui ne seraient pas conformes à ce qui précède.

- À faire figurer sur son propre site internet un bandeau promotionnel tel que fournit par la Société et renvoyant vers la Plateforme au moyen d'un lien hypertexte.

Par ailleurs, le Partenaire doit, lors de son inscription et pendant toute la durée de l'inscription :

- Avoir la qualité de professionnel et être inscrit au registre du commerce et des sociétés compétent ;

- Qu'il n'ait fait ou ne fasse pas l'objet de poursuites ni de condamnation pénale.

Le Partenaire s'engage à informer la Société de toute évolution dans sa situation au regard des critères de référencement ci-dessus. Cette notification devra intervenir par écrit et au plus tard dans les 8 jours suivant toute modification.

La nouvelle situation du Partenaire sera appréciée par la Société qui se réserve le droit de déréférencer le Partenaire si les critères ci-dessus ne sont plus remplis et ce, sans préavis et sans que cela ne puisse engager sa responsabilité.

Le respect des critères de référencement par le Partenaire est une condition essentielle sans laquelle il n'aurait pas pu s'inscrire sur la Plateforme.

En acceptant les présentes Conditions Générales de Référencement, le Partenaire garantit qu'il remplit les critères ci-dessus.

De surcroît, en cas de manquement du Partenaire à l'une quelconque de ses obligations prévues au titre du présent article, la Société pourra résilier l'abonnement du Partenaire conformément aux stipulations de l'article 4.5.2 des présentes.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Le Partenaire reconnaît que les services offerts par la Société sont limités au référencement du Partenaire sur la Plateforme.

LE PARTENAIRE EST ET DEMEURE SEUL RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DE SES OBLIGATIONS AUPRÈS DU CLIENT EN VERTU DU CONTRAT CONCLU ENTRE LE PARTENAIRE ET LE CLIENT, AUQUEL LA SOCIÉTÉ N'EST PAS PARTIE.

En conséquence, la responsabilité de la Société est limitée à l'accessibilité, au contenu, à l'utilisation et au bon fonctionnement de la Plateforme dans les conditions énoncées aux présentes.

La Société fera toutes diligences et apportera tous les soins nécessaires à la bonne exécution de ses obligations. Elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations est imputable soit au Partenaire, soit à un fait imprévisible et insurmontable, soit à un tiers, soit à un cas de force majeure.

La responsabilité de la Société ne pourra pas être recherchée notamment en cas :

- D'utilisation par le Partenaire de la Plateforme contraire à son objet ;
- Du fait de l'usage de la Plateforme ou de tout service accessible via Internet ;
- Du fait du non-respect par le Partenaire des présentes Conditions Générales de Référencement ;
- De coupure du réseau internet et/ou intranet ;
- De survenance de problèmes techniques et/ou d'une cyber-attaque affectant les locaux, les installations et espaces numériques, les logiciels, et le matériel appartenant à ou placés sous la responsabilité du Partenaire.

Le Partenaire doit prendre toutes les mesures appropriées pour protéger son matériel et ses propres données notamment en cas d'attaques virales par Internet.

EN AUCUN CAS, LA SOCIÉTÉ NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES PRÉJUDICES INDIRECTS, TELS QUE PRÉJUDICE COMMERCIAL, PERTE DE DONNÉES, PERTE DE COMMANDES, ATTEINTE À L'IMAGE DE MARQUE, TROUBLE COMMERCIAL QUELCONQUE, PERTE DE BÉNÉFICES, DE GAINS ET/OU DE PROFITS, PERTE DE CHANCE, PERTE DE CLIENTS. EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LE MONTANT DES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUI POURRAIENT ÊTRE MIS À LA CHARGE DE LA SOCIÉTÉ EN APPLICATION DES PRÉSENTES, TOUT PRÉJUDICE CONFONDU ET CUMULÉ, SI SA RESPONSABILITÉ ÉTAIT ENGAGÉE, NE POURRA EXCÉDER UNE SOMME CORRESPONDANT AU MONTANT HT DES MENSUALITES EFFECTIVEMENT PAYÉES PAR LE PARTENAIRE DANS LA LIMITE DE 6 MENSUALITES ET S'AGISSANT DE L'ABONNEMENT EN CAUSE.

ARTICLE 9 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

9.1 Traitement des données du Partenaire

Dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme par le Partenaire, la Société est amenée à traiter des données à caractère personnel du Partenaire, de ses préposés, dirigeants ou représentants. Les stipulations relatives au traitement de ces données à caractère personnel figurent en annexe des présentes, dans le document Charte de protection des données personnelles, accessible depuis toutes les pages de la Plateforme.

9.2. Traitement des données des Clients

Le Partenaire et la Société traitent chacun, pour leurs propres finalités et selon leurs propres moyens, les données à caractère personnel des Clients communiquées directement par ces derniers. Ils s'engagent à traiter ces données dans le respect de la réglementation applicable.

Chaque partie déclare disposer des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de sécurité adapté des données à caractère personnel des Clients.

ARTICLE 10 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il est rappelé, en tant que de besoin, que la Société est titulaire ou bénéficie d'une licence pour l'exploitation de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle notamment sur les éléments de son site internet (ci-après désignés ensemble par « *les Œuvres* »), et ce, pour l'ensemble des droits, pour tous les modes d'exploitation, de représentation, de reproduction et d'adaptation, pour le monde entier et pour la durée des droits de propriété intellectuelle.

Le Partenaire ne pouvant se prévaloir d'aucun droit à cet égard sur les Œuvres, ce qu'il accepte expressément. Il est interdit au Partenaire notamment de reproduire, adapter, modifier, transformer, traduire, publier et communiquer de quelque manière que ce soit, directement et/ou indirectement, les Œuvres de la Société.

Cette interdiction ne fait toutefois pas obstacle à l'obligation du Partenaire d'apposer un bandeau promotionnel sur son site internet, conformément aux stipulations de l'article 7 des présentes.

ARTICLE 11 – INTÉGRALITÉ

Les parties reconnaissent que les présentes Conditions Générales de Référencement constituent l'intégralité de l'accord conclu entre elles concernant le référencement sur la Plateforme et se substituent à toute offre, disposition ou accord antérieurs, écrits ou verbaux. La diffusion d'annonces sur la Plateforme et l'utilisation de la Plateforme par le Partenaire sont régies respectivement par les Conditions Générales de Diffusion et les Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme.

ARTICLE 12 – NULLITÉ

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales de Référencement s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité des Conditions Générales de Référencement ni altérer la validité de ses autres stipulations.

ARTICLE 13 – RENONCIATION

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque des présentes Conditions Générales de Référencement ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

ARTICLE 14 – DROIT APPLICABLE - LANGUE DU CONTRAT

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Référencement sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 15 – DOMICILIATION

Les parties élisent domicile à l'adresse indiquée lors de son inscription pour le Partenaire et à l'adresse de son siège social pour la Société.

ARTICLE 16 – LITIGES

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉFÉRENCEMENT POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITÉ, LEUR INTERPRÉTATION, LEUR EXÉCUTION, LEUR RÉSILIATION, LEURS CONSÉQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA VILLE DE MONTPELLIER.